



---

# RAPPORTS DES COMMISSIONS REGIONALES

---

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 NOVEMBRE 2024



## TABLE DES MATIERES

<b>RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE .....</b>	<b>4</b>
<b>I. Rapport du pôle Arbitrage :.....</b>	<b>4</b>
A. Formation :.....	4
B. Nouvelles qualifications internationales :.....	4
C. Epreuves de ligue, nationales et internationales :.....	4
D. Evènements majeurs :.....	4
E. Ecole d'arbitrage 2023 : .....	4
F. Qualifications : .....	5
<b>II. Rapport du pôle JAE : .....</b>	<b>5</b>
<b>III. Rapport du pôle JAT : .....</b>	<b>6</b>
G. Résultats des examens JAT sur la saison 2024 : .....	6
H. Résultats des examens JAP sur la saison 2024 : .....	6
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION CLASSEMENT.....</b>	<b>7</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION .....</b>	<b>8</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION DES CONFLITS SPORTIFS.....</b>	<b>10</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>12</b>
I. Aides directes : .....	13
II. Aides équipements : .....	13
III. Visites de clubs : .....	13
IV. Tennis scolaire : .....	14
V. Tennis féminin : .....	14
VI. Tennis Tour : .....	15
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION HOMOLOGATION.....</b>	<b>16</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES.....</b>	<b>18</b>
I. Challenges nationaux par équipes 9 et 10 ans : .....	18
II. Tournois nationaux 9,10 et 11 ans :.....	18
III. Coupe d'hiver U8 : .....	19
IV. Finales ICJ U12 : .....	19
V. Championnat de France : .....	19
VI. Finales IDJ : .....	19
VII. Finales ICJ régionaux : .....	21
VIII. Challenge Ollivier : .....	21

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

IX. Challenge Salier (11-18 ans) : .....	21
X. Trophée régional par équipes 14 ans et moins : .....	22
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION DES LITIGES.....</b>	<b>23</b>
I. Elle a examiné 16 affaires : .....	23
II. Origine des saisines : .....	23
III. Décisions prises : .....	23
IV. Quelques rappels : .....	24
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION PADEL ET BEACH TENNIS.....</b>	<b>25</b>
I. <b>PARTIE BEACH TENNIS :</b> .....	<b>25</b>
A. Championnats régionaux de beach tennis 2024 : .....	25
B. Championnats de France de beach tennis 2024 : .....	25
C. Open de France 2023 : .....	26
D. ITF BT50 des Dunes de Flandres (organisé par l'US Leffrinckoucke) : .....	26
E. Challenge régional par équipes : .....	26
F. Tournois FFT : .....	27
G. Meilleurs joueurs régionaux aux classements FFT (aout 2024) : .....	27
H. Stages régionaux U14 et U18 : .....	27
I. Stage national U14 et U18 : .....	27
J. Aide joueurs et joueuses élites 2024 : .....	28
K. Installations et terrains de beach tennis : .....	28
L. Actions 2024 : .....	28
II. <b>PARTIE PADEL :</b> .....	<b>28</b>
A. Situation du padel dans les Hauts-de-France : .....	28
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION PARATENNIS.....</b>	<b>32</b>
I. Aides financières : .....	32
II. Championnat régionale par équipes (phase qualificative de Nationale 3) : .....	32
III. Phases interrégionales des interclubs de Nationale 3 : .....	32
IV. Trophée régional individuel (6 <sup>ème</sup> édition) : .....	33
V. Championnats de France individuels de tennis fauteuil 2024 : .....	33
VI. Formation d'enseignants : .....	33
VII. Open international des Hauts-de-France de tennis fauteuil : .....	33
VIII. Interventions en centre de rééducation pédiatrique : .....	34
IX. Actions de sensibilisation/découverte à l'occasion de manifestations diverses : .....	34
X. Tennis sourds et malentendants : .....	34
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION POLE SOCIETAL.....</b>	<b>35</b>
I. Tennis santé : .....	35
II. Convention de collaboration avec le comité national « Premiers de Cordée » : .....	36
III. Tennis adapté : .....	36
IV. Appel à projets FFT « Les Trophées des Actions Solidaires » : .....	37
V. Tennis dans les Quartiers : .....	37

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

<b>RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS.....</b>	<b>38</b>
I.    Championnats régionaux par équipes Seniors 2024 :.....	38
II.   Championnat Régional individuel :.....	39
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS PLUS.....</b>	<b>41</b>
I.    Championnat régional par équipes Seniors Plus : .....	41
II.   Coupe Michel SUEUR :.....	41
III.  Championnat régional individuel Seniors Plus : .....	42
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION TENNIS ENTREPRISE.....</b>	<b>44</b>

## RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE

Membres de la commission :

Pierre-Marie GEFROY (Président), Jean Pierre BIWER, Alain CANDAS, Oualid CHEMEK, Dominique CHIVOT, Christophe FOURNIER, Hamed LADJMI, Emmanuel MAS, Isabelle MASSIET, Gérard OFFROY, Jonathan PALCZEWSKI, Georges REGNEAULT, Jérémy RYBARCZYK

### **I. Rapport du pôle Arbitrage :**

#### A. Formation :

A1 : 86 inscrits (43 ont obtenu la qualification, 11 sont en attente de passer la pratique car ils n'étaient pas disponibles aux dates proposées et 32 n'ont pas été à la fin de la formation théorique).

A2 : 15 inscrits (12 ont obtenu la qualification, 1 échec à l'examen écrit et 2 abandons).

#### B. Nouvelles qualifications internationales :

WB Arbitre de chaise : Aurélie BRUYER et Hugo NIHOARN.

WB Chef des Arbitres : Alexandre DUTOIT.

#### C. Epreuves de ligue, nationales et internationales :

Les officiels du pôle Arbitrage ont été présents sur de nombreux événements de ligue (Championnats individuels), CNGT, Borotra, Championnats de France par équipes, Tournois OPEN mais également sur des épreuves internationales (ATP, Challenger, WTA, ITF, etc.).

#### D. Evénements majeurs :

- Rolex Paris Masters : 3 officiels sélectionnés
- Monte Carlo : 2 officiels sélectionnés
- Roland Garros : 17 officiels de la Ligue
- Jeux Olympiques et Para : 11 officiels sélectionnés
- Billie Jean King Cup : 7 officiels sélectionnés

#### E. Ecole d'arbitrage 2023 :

Deux écoles d'arbitrage ont été organisées (Amiens et Lille) avec la participation de 22 jeunes. Une nouvelle école est prévue en décembre 2024 à Lille.

## F. Qualifications :

Une analyse de toutes les qualifications d'arbitres, de formateurs d'arbitres sera effectuée en fin de saison 2025 (31/08/25).

## II. Rapport du pôle JAE :

Nous voici dans la troisième année de fonctionnement du pôle JAE nouvelle mouture et dernière de l'olympiade.

Les membres de ce pôle sont :

- Jonathan PALCZEWSKI : responsable ;
- Gérard OFFROY : gestion des formations JAE ;
- Dominique CHIVOT MASSON et Jean-Pierre BIWER : désignation ;
- Christelle CAPLIEZ et Dominique REBOUCHE : membres ;
- Jean-JACQUEMONT et Georges REGNEAULT : interventions régulières au titre des formations.

L'année a démarré avec les quelques désignations sur les championnats de France Senior + dans les clubs qui recevaient au fur et à mesure de leurs qualifications. Ce sont neuf rencontres juge-arbitrées au fil de l'eau sur ce début d'année dont une de tennis fauteuil.

Est venue ensuite l'importante tâche de demande de disponibilités et de désignations sur les Championnats de France et de DQCF masculins et féminins. Hormis une défection liée à un souci de santé, toutes les rencontres de Championnats de France et de DQCF ont réussi à être couvertes et uniquement par des JAE2 comme le demandent les règlements. Ce sont presque 150 rencontres qui ont été juge-arbitrées entre avril et juin.

Sur ces mêmes Championnats se sont terminées les phases d'évaluation JAE2 dont l'épreuve théorique s'était déroulée en février.

En ce qui concerne les résultats JAE1 et JAE2, en voici un petit condensé :

- 15 inscrits sur le JAE1 : 8 sont admis et 7 ajournés. Le taux de réussite est de 53%, soit un taux de réussite équivalent à l'année précédente mais un nombre de candidats assez faibles sur la période et ce, malgré deux sessions ;
- 7 inscrits sur le JAE2 : 7 admis, ce qui nous permettra de renforcer encore l'équipe pour l'année 2025.

Les formations de 2025 vont se passer dans la même mouture.

Un point également sur les niveaux 3 : 3 candidats ont été retenus pour la Ligue. En raison des JO, le stage à Roland-Garros se passera lors des vacances scolaires d'octobre et, pour l'heure, nous n'avons pas leurs résultats. En revanche, 5 candidats ont déjà souhaité se préinscrire pour le JAE3 de la saison 2025.

Volontairement, nous n'avons pas fait de remise à jour des qualifications en cette fin de saison 2024. En 2023, nous avons maintenu les qualifications en JAE2 du moment où il y avait à minima une rencontre de juge-arbitrée à un niveau minimal DQCF et

pour les JAE1 s'il y avait à minima une rencontre de juge-arbitrée quel que soit le niveau. Nous démarrons donc la saison 2025 avec en qualifications actives 81 JAE1 et 88 JAE2. Charge à la prochaine Commission Régionale d'Arbitrage et au prochain pôle JAE de définir les conditions assouplies ou non de maintiens de qualifications.

### **III. Rapport du pôle JAT :**

G. Résultats des examens JAT sur la saison 2024 :

- JAT1 -> 85 candidats ont passé l'examen : 58 admis - 27 recalés
- JAT2 -> 26 candidats ont passé l'examen : 24 admis - 2 recalés

H. Résultats des examens JAP sur la saison 2024 :

- JAP1 -> 45 candidats ont passé l'examen : 36 admis - 9 recalés
- JAP2 -> 6 candidats ont passé l'examen : 6 admis

Deux candidats de la Ligue ont réussi l'épreuve théorique de la formation JAP3 : Jonathan SALETA (Nord) et Jonathan UZAN (Pas-de-Calais). L'épreuve pratique est en cours d'évaluation.

Le pôle JAT a continué de promouvoir les formations JAT1 et JAT2 afin, notamment, de réduire le nombre de juge-arbitres « prête nom ». Cela explique la stabilité du nombre de candidats aux formations.

Les demandes de dérogation pour juge-arbitrer deux tournois dont les dates se chevauchent sont toujours individuellement avec la Commission Régionale des Homologations.

Enfin, en cette fin d'olympiade, je souhaite vivement remercier tous les élus bénévoles (responsables et membres de pôles), les formateurs et les salariés qui ont participé à la Commission pendant ces trois dernières années pour leur travail et leur investissement.

Pierre-Marie GEFFROY  
Président de la Commission Arbitrage

## RAPPORT DE LA COMMISSION CLASSEMENT

Membres de la commission :

Philippe CALMUS (Président), Christelle CAPLIEZ, Céline GUILLAUME, Joël HIARD, Olivier KABAN, Georges REGNEAULT

L'année 2024 a permis de confirmer que le classement mensuel fonctionnait bien. Evidemment, il y a eu quelques petits problèmes d'adaptation à ce nouveau mode de calcul et il a fallu continuer à adapter les compétitions à cette nouvelle fréquence de sortie du classement.

Quelques difficultés demeurent dans la remontée des matches internationaux et dans l'assimilation des joueurs étrangers. Aussi, quand vous nous faites des demandes, merci d'être le plus précis possible. Il est bien évident que pour assimiler un joueur, il nous faut une attestation de son classement dans son pays s'il y a un classement, ou d'autres éléments prouvant un certain niveau. Au cas où les éléments ne sont pas suffisants, le classement qui est attribué est présumé. Il est revalorisé quand il y a quelques résultats mais il ne permet pas de jouer en équipes.

Ten'Up permet maintenant de suivre son bilan, de simuler son classement sur plusieurs mois et l'outil est vraiment opérationnel. Il est aussi possible de demander un reclassement dans la rubrique « Mon compte »

Pour que le classement soit le plus juste possible, il faut que :

- Les juges arbitres saisissent à temps les matches
- Les demandes de reclassement pour les joueurs sous classés soient faites.

C'est ainsi que, avec les 5 délégués départementaux, nous reclassons quotidiennement des joueurs « ND » (qui n'ont pas joué en compétition depuis au moins 5 ans et veulent rejouer) ou des joueurs qui sont sous classés (2 échelons minimum). Ces demandes peuvent se faire maintenant directement sur ADOC. D'autres joueurs bénéficient aussi de mesures de reclassement grâce aux mesures suivantes :

- Les blocages maternité ;
- Les blocages universitaires pour les joueurs de Haut-Niveau faisant des études à l'étranger ;
- Les joueurs ayant été blessés au moins 5 mois qui peuvent retrouver leur classement quand ils ont obtenu quelques résultats.

Nous vous souhaitons à tous une belle année sportive 2025.

Philippe CALMUS  
Président de la Commission Classement

## RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Membres de la commission :

Marie DESPRES LONNET (Présidente), Arnaud BOUCHEZ, Jérôme CAVORY, Jennifer DESCHEMAKER NOISSETTE, Joël TABARY, Virginie VIGNON

Différents outils existent pour communiquer avec vous et vous aider à mieux communiquer.

Le site internet constitue le centre de ressources pour les dirigeants et enseignants. L'objectif du site <http://www.liguehautsdefrancetennis.fr> est aussi d'informer : compétitions, résultats, championnats, événements, animations, centre de formation, emploi, mais aussi tous les amateurs de tennis au travers de deux rubriques : actus et événements où sont publiés de nombreux articles et affiches pour permettre la promotion optimum des activités tennis/padel/beach de la Ligue. L'application « rechercher un tournoi jeunes » sur la page compétition du tournoi jeunes permet une recherche efficace par les filtres proposés et le téléchargement des recherches.

Les pages Facebook et Instagram de la Ligue permettent de communiquer sur l'ensemble des événements Ligue ou subventionnés Ligue ainsi que la chaîne youtube [www.youtube.com/@liguehautsdefrancetennis](http://www.youtube.com/@liguehautsdefrancetennis) ou le site [open-tennisfauteuil-hautsdefrance.com](http://open-tennisfauteuil-hautsdefrance.com).

Mailjet est un outil désormais contractualisé par le biais de la FFT qui a permis des emailings en masse via les clubs (élus/permanents/licenciés/partenaires) tout au long de l'année : cet outil a également été mis à disposition des 5 comités avec la possibilité d'envoi d'emails en masse sans limite en nombre.

Nous pouvons réaliser les calicots et kakémonos à des prix imbattables et réaliser vos affiches en PDF à votre demande.

L'annuaire numérique en page d'accueil du site est fait pour faciliter tous types de recherche au niveau régional ou départemental (clubs, dirigeants, contacts, élus, commissions, arbitres, salariés...).

La ligue met à disposition des clubs de nombreux outils et matériels pour vos événements et tournois (ex : cible gonflable, radar, terrain d'urban tennis, accueil gonflable en forme de balle de tennis...).

Nous avons réalisé un film sur les inter-école lutins pour promouvoir et expliquer les objectifs et modalités de cette actions pour les 5-8 ans, elle est à votre disposition pour les parents.

Nous disposons également d'un intranet permettant la planification des réunions et événement et le stockage des présentations et compte rendus de l'ensemble des réunions.

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

L'ensemble des outils de communication (affiche, communiqué de presse, invitation, kakémonos, quotidiens, mailings...) pour promouvoir et suivre les événements Ligue ont été réalisés par le chargé de mission communication à temps plein, dédié à cet effet.

Marie DESPRES LONNET  
Présidente de la Commission Communication

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES CONFLITS SPORTIFS**

Membres de la commission :

Jean-Claude FOUBERT (Président), Richard BORE, Djohar IMMOUNI, Thérèse JACQUEMONT, Joël TABARY

Les règlements ont pour objet d'assurer le déroulement loyal de toute compétition dans le respect de l'éthique sportive.

La Commission statue en premier ressort sur les contestations qui peuvent être formulée par mail, fax ou courrier (LRAR) relatives :

- Aux championnats départementaux et régionaux par équipes ;
- À la qualification des joueurs à l'intérieur de la Ligue.

L'appel de la décision est possible devant la Commission Régionale des Litiges.

La majorité des rencontres se déroulent sans juge-arbitre et arbitre et ce, sans aucun incident notable. Ce point est l'une des forces de notre sport, pas suffisamment mis en avant.

La saison 2024 se caractérise, comme les saisons précédentes, par un nombre anormal d'irrégularités au nombre desquelles :

- Non-respect des listes ;
- Le non-respect des dates limite de prise de la licence ;
- Le non-respect de la hiérarchie de classements à l'intérieur d'une équipe ;
- Etc.

La feuille de match « papier » n'est pas « démodée ».

Le respect des préalables au bon déroulement d'une rencontre : contrôle des licences (valide pour la saison en cours et date de prise) et présentation de la fiche de composition d'une rencontre par équipes, permettrait de diminuer de manière significative le nombre de conflits et ... de déceptions.

Rappel de la procédure de saisine (article 127 des Règlements Administratifs FFT) :

Pour les épreuves par équipes, le juge-arbitre est saisi verbalement par le capitaine de l'équipe réclamante. Sous peine d'irrecevabilité, l'objet et les motifs de la réclamation des capitaines et du juge-arbitre sont portés sur la feuille d'observation. Toutefois, si le fait contraire aux règlements n'a pu être connu par le réclamant que postérieurement à la rencontre, la réclamation peut être formulée par mail ou fax, envoyé dans les 24 heures de cette découverte et confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'une et l'autre adressées à la Commission des épreuves par équipes de la Ligue ou de la Fédération suivant le cas.

Aucune réclamation n'est recevable au-delà d'un délai de 10 jours à compter du jour de la rencontre.

Jean-Claude FOUBERT  
Président de la Commission Conflits Sportifs

## RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT

Membres de la commission :

Carole LECLERC (Présidente), Sylvie BOQUET, Jérôme CAVORY, Sylvie DAUVILLE, Michel DUHAMEL, Karine HALLAF, Alexandra MAUROY-PLOUVIER, Eric MONFORT, Corinne TATE, Dominique TRICOTEAUX, Virginie VIGNON, Carole WIEJOWSKI

Outre les actions de développement, la Commission, par ses groupes de travail, s'occupe du tennis scolaire et universitaire et du tennis féminin. L'objectif principal de la Commission est de vous aider à développer vos clubs par des aides financières ou matérielles en relation avec la fidélisation et le recrutement des licenciés. Pour vous aider dans la construction de vos projets en répondant à toutes vos questions, le Conseiller en développement (CED), présent dans chaque département, vous conseille sur les actions départementales, régionales et nationales qui peuvent vous intéresser. En plus des conseillers à votre disposition, tout est fait pour vous accompagner et vous soutenir (formation des dirigeants, formations des enseignants, formations des arbitres et des juge-arbitres, réunions de secteurs sur les grands thèmes, conseils juridiques et fiscaux, etc.).

Les aides se répartissent en 2 pôles :

- Les aides directes : en remplissant un formulaire directement accessible depuis le site internet de la Ligue, elles permettent le soutien des clubs dans la mise en place d'actions orientées vers la pratique de tous les publics ;
- Les aides équipements, en rencontrant votre Conseiller en développement départemental et en remplissant un dossier vous pouvez obtenir des aides pour la rénovation de vos installations ou la création de courts ou de structures (padel, club house, etc.). Le projet de développement peut vous aider à réaliser des projets et le dossier vous permet de faire un point sur votre club, son environnement et de réfléchir aux actions à mettre en place pour fidéliser ou recruter des licenciés. Pour les dossiers équipements et les projets clubs, une convention précise les engagements club/Ligue dans le cadre de la réalisation du projet et en spécifie les modalités.

Au cours de la saison, 71 clubs ont bénéficié d'aides directes ou d'aides à l'équipement de la Ligue (hors Aide au Développement des Clubs et de la Pratique, financée par la FFT, qui a soutenu 31 clubs dans leurs projets d'équipements, pour un montant de 381.410 € consommés).

### **I. Aides directes :**

Tennis scolaire : 37 clubs (302 cycles – 11.400€)

Aisne 3, Nord 12, Oise 17, Pas de Calais 3, Somme 2

Kit Pédagogique (Programme de la cour aux courts) : 45 kits – 18.000 €

Aisne 0, Nord 15, Oise 15, Pas de Calais 15, Somme 0

Offre 4+2 Artengo (participation au Challenge Salier) : 26 clubs - 6 .240 €

Aisne 0, Nord 9, Oise 6, Pas de Calais 8, Somme 3

### **II. Aides équipements :**

Construction de pistes de padel : toutes les constructions ont fait l'objet d'une aide ADCP

Aménagement de club-house : 5 clubs aidés par la Ligue et 11 via l'ADCP – 15.000€, soit 16 clubs aidés au total (2 Aisne, 5 Nord, 4 Oise, 4 Pas de Calais, 1 Somme)

Aide Pro & Sport (gestion des fiches de paye) : 2 clubs - 200€ (Nord)

Projet développement club : 1 club – 1.000€ (Aisne)

Pour rappel, la construction de pistes de padel, la rénovation de courts, l'éclairage LED, l'aménagement de club-house et le système de gestion automatisé d'accès aux courts sont désormais pris en charge (en partie) par la FFT dans le cadre de l'ADCP. C'est pourquoi les aides « équipement » de la Ligue sont inférieures aux saisons précédentes.

Projets pouvant être aidés dans le cadre de l'ADCP :

Structures couvertes (tennis et/ou padel - extension, construction et réhabilitation) ;  
Espaces de vie, clubs house (création / agrandissement, aménagement, décoration) ;  
Padel (création) ; Beach tennis (création) ; Terre battue traditionnelle (création / rénovation) ; Terre artificielle, gazon synthétique et moquette (création / transformation de terrains existants en dur) ; Terrains en dur : résine (création / rénovation) et béton poreux (rénovation uniquement) ; éclairage LED (installation sur terrains extérieurs ou relampage de courts couverts ou extérieurs) ; contrôle d'accès aux courts et aux espaces de vie (installation).

### **III. Visites de clubs :**

Les Conseillers en développement sont à votre disposition pour vous aider dans toutes les missions de vos clubs. 270 visites de clubs ont été réalisées en 2023/2024 pour 182 clubs visités.

Dans vos missions d'employeur, le Cosmos (Conseil social du mouvement sportif) met gratuitement à votre disposition des conseillers juridiques vous apportant tous les conseils et répondant à toutes vos questions sur les contrats de travail, la relation employeur/salarié, la gestion du temps de travail, le contrôle Urssaf. La Fédération prend en charge l'adhésion annuelle.

Céline Stoeffler, juriste et salariée de la Ligue, est également à votre disposition pour tout conseil relatif aux ressources humaines, au droit du travail, au droit des associations, etc.

Une Hotline (mise en place par la FFT) est désormais accessible directement par téléphone pour tous les problèmes techniques rencontrés par les clubs sur l'outil de gestion ADOC.

#### **IV. Tennis scolaire :**

Plus de 10.000 jeunes ont été accueillis dans les clubs de la Ligue organisant des cycles destinés à faire découvrir le tennis aux enfants des classes maternelles et primaires. Depuis la saison 2015, soit sur les 10 dernières années, les aides tennis scolaire représentent un montant de dépenses de 246.890€ pour la Ligue.

Le programme « De la cour aux courts », destiné initialement aux élèves de maternelles est désormais étendu aux classes primaires.

Les enseignants de l'Education Nationale sont formés par des enseignants D.E. désignés par la Ligue (car formés à cette pratique spécifique), et sont dotés d'un kit pédagogique et de séances visuelles diffusées par le réseau Canopé, leur permettant de faire jouer les enfants au tennis, toute l'année dans la cour de l'école. Ce programme est déjà bien implanté dans le département du Nord et du Pas de Calais, et s'est déployé cette saison dans le département de l'Oise. 45 kits ont été financés cette saison par la Ligue en faveur des 3 départements impliqués dans ce dispositif (15 kits par département). Des dotations en matériel ont été réalisées pour le département de l'Aisne qui propose une offre différente aux élèves des écoles maternelles et primaires.

#### **V. Tennis féminin :**

Le samedi 25 mai a eu lieu à Doullens la 3<sup>ème</sup> finale régionale des Raquettes Ados : 38 équipes étaient engagées dans les départements cette saison (contre 49 en 2023 et 24 en 2022), et 6 équipes se sont rencontrées pour déterminer l'équipe qualifiée pour la finale nationale (la Raquette de Villeneuve d'Ascq (59) s'est qualifiée pour la finale nationale des 22 et 23 juin à Dinard et a brillamment remporté cette finale qui opposait les équipes de toutes les ligues). Félicitations à ces jeunes joueuses et un grand bravo au club et aux encadrants/dirigeants pour leur investissement en faveur du tennis féminin.

Le dimanche 23 juin a eu lieu à Marcq-en-Barœul la finale régionale des Raquettes FFT Dames : 114 équipes se sont engagées dans les départements cette saison (contre 77 en 2023 et 93 en 2022), et 8 équipes se sont rencontrées pour déterminer les 3 équipes qualifiées pour la finale nationale (Soissons (02), Noyon (60) et Guise (02) se sont retrouvées à Angers les 20, 21 et 22 septembre pour disputer la finale nationale).

**VI. Tennis Tour :**

Cette animation itinérante de promotion du tennis est reprise par les départements depuis la saison dernière.

Toute l'équipe développement, élus et permanents, est à votre service pour vous accompagner dans vos missions de dirigeants, et vous souhaite une excellente saison sportive 2025.

Carole LECLERC  
Présidente de la Commission Développement

## RAPPORT DE LA COMMISSION HOMOLOGATION

Membres de la commission :

Patrick DEVILLERS (Président), Richard BORE, Dominique CHIVOT, Jean-Claude FOUBERT, Laurence HAVARD, Lucie HOREN, Antoine SUEUR

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Je remercie vivement les clubs qui ont enregistré dans ADOC leurs demandes d'homologations pendant la période de saisie principale, qui pour rappel se terminait le 9 juillet 2024, c'est important car cela facilite le travail d'harmonisation nécessaire à la réussite du calendrier de vos tournois.

Petit rappel concernant les demandes d'homologations spécifiques :

- Tournois internes : Possibilité de les saisir dans ADOC tout au long de l'année. Durée limitée à 4 mois ;
- Tournois Galaxie Tennis 8/10 ans : Possibilité de les saisir dans ADOC tout au long de l'année si validation du CST des Comités concernés ;
- TMC Dames et Messieurs : Une période de saisie sera ré-ouverte de fin décembre à mi-janvier 2025 pour les demandes d'homologations de février à août 2025 pour les clubs qui n'ont pas atteint le quota fixé pour la saison 2025. Pour ces derniers, merci de respecter le Cahier des Charges téléchargeable sur le site de la Ligue.

Vous trouverez ci-dessous les chiffres distinctifs concernant les homologations de tournois des années précédentes ainsi qu'une projection de celles de 2025 au 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Saisies sur Adoc	Commission Homologations								Nb Au 30 09 2024 et Ecart	
	Catégories de tournois	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Dif 2024/2025
Mai - Juin - Juillet	Tournoi Hors Catégorie	11	14	11	11	12	14	14	11	-3
	Tournoi 1ère Catégorie	14	23	24	21	21	24	25	22	-3
	Tournoi 2ème Catégorie	49	44	43	47	45	47	46	53	7
	Tournoi 3ème Catégorie	281	335	354	331	307	323	322	317	-5
	Format Court Adulte	5	5	2	10	14	9	6	7	1
	Tournoi Vert Adultes		1							0
	Tournoi Jeunes 11/18 ans	287	257	257	287	320	301	266	268	2
	Tournoi Vert Jeunes 11/18 ans		3	2	42	53	59	55	51	-4
<b>S/Total</b>	<b>647</b>	<b>682</b>	<b>693</b>	<b>749</b>	<b>772</b>	<b>777</b>	<b>734</b>	<b>729</b>	<b>-5</b>	
Annuelles Sauf TMC & Galaxies sur 2 Périodes	Challenges Nationaux TMC Dames					4	0	0	0	0
	TMC Dames	63	83	108	87	154	174	203	97	-106
	TMC Messieurs	30	61	119	136	202	215	288	157	-131
	Tournoi Interne	212	229	184	127	211	250	247	118	-129
	Tournoi Galaxie Tennis 8/10 ans	138	258	281	366	366	353	373	355	-18
	TMC Fédéral Catégorie 2 Jaune		5	4	2	4	3	2	2	0
	TMC Fédéral Catégorie 2 Orange	2	1	2		1	3	2	2	0
	TMC Fédéral Catégorie 2 Vert			1		2	3	3	2	-1
	Epreuves 10 ans Jaune Ligue/Comité							2		-2
<b>S/Total</b>	<b>445</b>	<b>637</b>	<b>699</b>	<b>718</b>	<b>944</b>	<b>1001</b>	<b>1120</b>	<b>733</b>	<b>-385</b>	
<b>Total général</b>	<b>1092</b>	<b>1319</b>	<b>1392</b>	<b>1467</b>	<b>1716</b>	<b>1778</b>	<b>1854</b>	<b>1462</b>	<b>-390</b>	

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

Au 1<sup>er</sup> octobre 2024 le nombre de demandes d'homologations est de 1462. A noter une diminution sensible des tournois Jeunes 11/18 ans pour la saison 2024.

Concernant les Tournois Galaxie 8/10 ans et les TMC Dames et Messieurs, nous verrons bien si la seconde période de saisie confortera le nombre de tournois de l'an dernier !

Quelques rappels concernant le juge arbitrage :

- Le juge arbitre que vous avez choisi doit avoir la qualification requise, être en activité, et officier réellement sur le tournoi ;
- En vertu des règlements sportifs de la FFT, il ne peut pas être juge-arbitre sur deux tournois ou plus qui se chevauchent, même partiellement, dans des clubs différents.
- Une fois la demande d'homologation saisie et validée dans ADOC, le juge-arbitre reçoit par mail le lien pour accepter, sur son AEI, d'officier sur le tournoi ou non. Il est nécessaire de le faire au plus vite pour que la Ligue puisse valider l'homologation.

Concernant la clôture des tournois, elle doit intervenir au plus tard dans les 4 jours qui suivent la fin du tournoi.

Je remercie les membres de la commission pour leur investissement, et nous restons à votre écoute afin d'améliorer la participation, la qualité et la réussite de vos tournois.

Merci également à Madame Catherine DUCHATELET qui assure le secrétariat de cette Commission.

Patrick DEVILLERS  
Président de la Commission Homologation

## RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES

Membres de la commission :

Michel DUTRY (Président), Christelle CAPLIEZ, Sylvie DAUVILLE, Chantal FIOLET, Christian LAPORTE, Carole LECLERC, Maxime LEFORT, Jonathan PALCZEWSKI, Roger RAWART, Dominique REBOUCHÉ, Pascal VERMEERSCH

Merci à chacun des bénévoles de la commission d'avoir, à différents titres et niveaux, participé à la mise en œuvre des compétitions concernant les jeunes garçons et filles de notre ligue. Que ce soit dans la préparation, au niveau départemental ou de leur participation directe au niveau régional (juge-arbitrage ou autres tâches), je les en remercie et réaffirme ma conviction que le bénévolat est un élément indispensable et hautement respectable de notre sport.

Merci aussi aux professionnels de l'ETR qui ont mis en œuvre la politique fédérale dans les domaines de la formation, du parcours « accession au Haut-Niveau » et qui ont accompagné sur les lieux de compétition nos jeunes en France et à l'international lors de la saison écoulée.

Merci enfin à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour le déroulement de toutes les épreuves tout au long de la saison qui sans eux n'aurait pu être aussi dense.

### **I. Challenges nationaux par équipes 9 et 10 ans :**

L'équipe 9 ans filles se qualifie à Marcq-en-Barœul et devient championne nationale à Limoges. L'équipe 10 ans filles se qualifie pour la finale nationale à Mulhouse où elle finit finaliste de la phase nationale. L'équipe 10 ans garçons finit 2<sup>ème</sup> du challenge national par équipe de Montauban en juillet après avoir fait 3<sup>ème</sup> à Balma en mars.

Nos équipes filles et garçons en 9-10 et 11 ans ont atteint à 9 reprises (sur 12 possibilités) les phases finales des challenges nationaux par équipes (regroupant les 8 meilleures équipes nationales).

### **II. Tournois nationaux 9,10 et 11 ans :**

Au tournoi national 10 ans du TC Boulogne Billancourt Philippe ELOY (TC Marcq-en-Barœul) finit vainqueur contre Lilou VANDEPUTTE (TC Saint Saulve). Nos représentants atteignent à 10 reprises (sur 16 tableaux) à minima les quarts-de-finale.

### III. Coupe d'hiver U8 :

Niveau rouge filles	Agathe VERDIERE (TC Flandre Lys) bat Margaux COMPAGNON (La Raquette VA)
Niveau rouge garçons	Raphael ALLARD LOTTIN (FR Tennis Club) termine premier
Niveau orange garçons 2017	Gaspard GRIMONPREZ (TC Fleurbaix) bat Lucas MONTE DA SILVA (TC Trith-Saint-Léger)
Niveau orange garçons 2016	Victor GORE (TC Saint Amand) bat Achille MOUTIER (FOS)
Niveau orange filles 2016	Elia BOCQUILLON (TC Rivery) bat Valentine DESPREAUX (TC Rully)

### IV. Finales ICJ U12 :

Garçons : La Raquette VA bat TC Cucq      Filles : OSM Lomme

Le TC Saint Saulve (filles) a été repêché par la FFT.

### V. Championnat de France :

1/8 <sup>èmes</sup> finales	TC St Saulve perd à Kronembourg 2-1 OSM Lomme gagne à Caen 3-0 La Raquette VA gagne à Bois-Guillaume 3-0
Finale	Filles : OSM Lomme (Lila BLONDEEL et Julia SALOMON) champion de France Garçons : La Raquette VA finaliste 5/7 <sup>ème</sup> place

### VI. Finales IDJ :

9 ans filles	1 : Agathe POUPART (TC Pont Saint Maxence) 2 : Mila CUVILLIER (TC Choisy au Bac)
9 ans garçons	1 : Noé MARIVAL (TC Saint Quentin) 2 : Elie BEAURIN (TC Saint Omer)
10 ans filles	Clara LEPERE (TC Canton d'Ault) bat Luna CARMON (TC Crépy en Valois)
10 ans garçons	Arthur NAGY (US Dunkerque) bat Raphael FERNANDEZ (Bornel TC)
11/12 ans filles	Lilla BLONDEEL (OSM Lomme) bat Julia SALOMON (OSM Lomme)
11/12 ans garçons	Harry LAMANDIN (TC Cucq) bat Lucas VIERA (TC Meru)
13/14 ans filles	Célestine GUIBERT (TSB Valenciennes) bat Ninon CARPENTIER (TC Viry Noureuil)
13/14 ans garçons	Zakaria AZAZ (RC Arras Tennis) bat Eliot Lestir (La Raquette VA)
15/16 ans filles	Rose SUEUR (TC Le Touquet) bat Sybille BRAURE (TC Anzin)
15/16 ans garçons	Elliot RABAT (TC Saint Omer) bat Martin RIU (La Raquette VA)
17/18 ans filles	Thessy N'TONDELE ZINGA (TC Ronchin) bat Julie MYATOVIC (FOS)
17/18 ans garçons	Thomas DUFURETS (TC Ronchin) bat Grégoire DELATTRE (TC Trith-Saint-Léger)

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

<b>Championnats par équipes 10 ans à Blois (juin 2024)</b>			
<b>FILLES</b>	Philippine ELOY	TC Marcq-en-Barœul	<b>Vainqueurs</b>
Thomas RIU (capitaine)	Lilou VANDEPUTTE	TC Saint-Saulve	
	Aubane MARIVAL	TC Saint Quentin	
<b>GARCONS</b>	Arthur NAGY	US Dunkerque	5 <sup>ème</sup>
Laurent TAUFOR (capitaine)	Raphael FERNANDEZ	TC Bornel	
	Othman EL FATOUHI	La Raquette VA	

<b>Championnats par équipes 11 ans à Blois (juillet 2024)</b>			
<b>FILLES</b>	Lila BLONDEEL	OSM Lomme	5 <sup>ème</sup>
Alexandre LANDTSHEERE (capitaine)	Cathy VIEIRA	TC Méru	
	Clara DERUYTERE	TC Saint-Saulve	
<b>GARCONS</b>	Goran BAGI	TC Phalempin	7 <sup>ème</sup>
Cyrille GOURDIN (capitaine) Frédéric JONAS (capitaine)	Gaspard COMPAGNON	La Raquette VA	
	Sacha LORIN	TC Moreuil	

<b>Championnats de France individuels 11-12 ans à La Baule (juin 2024)</b>				
<b>FILLES</b>			Simple	Double
Eric QUILLET Camille FUSI (capitaines)	Julia SALAMON	OSM Lomme	2 <sup>ème</sup> tour	<b>Finalistes</b>
	Lila BLONDEEL	OSM Lomme	2 <sup>ème</sup> tour	
	Eve PICHERY	TC Boulogne-sur-Mer	1 <sup>er</sup> tour	
<b>GARCONS</b>			Simple	Double
Eric QUILLET Camille FUSI (capitaines)	Lucas VIEIRA MALLARD	TC Méru	<b>1/4 Finaliste</b>	<b>1/2 Finalistes</b>

<b>Championnats de France individuels 13-14 ans à La Baule (juin 2024)</b>				
<b>FILLES</b>			Simple	Double
Eric QUILLET Camille FUSI (capitaines)	Ninon CARPENTIER	TC Viry-Nouereuil	1/2 Finaliste	<b>Finaliste</b>
	Célestine GUILBERT	TSB Valenciennes	2 <sup>ème</sup> tour	
<b>GARCONS</b>			Simple	Double
Eric QUILLET Camille FUSI (capitaines)	Zakaria AZAZZ	RC Arras	1 <sup>er</sup> tour	

<b>Championnats de France individuels 15-16 ans à Dijon (aout 2024)</b>				
<b>FILLES</b>			Simple	Double
Camille FUSI (capitaine)	Rose SUEUR	TC Le Touquet	1 <sup>er</sup> tour	
<b>GARCONS</b>			Simple	Double
Camille FUSI (capitaine)	Martin RIU	La Raquette VA	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour

<b>Championnats de France individuels 17-18 ans à Dijon (aout 2024)</b>				
<b>FILLES</b>			Simple	Double
Camille FUSI (capitaine)	Thessy NTONDELE	TC Ronchin	2 <sup>ème</sup> tour	<b>1/4 Finalistes</b>
	Julie MYATOVIC	FOS	2 <sup>ème</sup> tour	
	Lou BOREZ	TS Albert	2 <sup>ème</sup> tour	
	Inès VANDEKERCKHOVE	TC Etaples	1 <sup>er</sup> tour	
<b>GARCONS</b>			Simple	Double
Camille FUSI (capitaine)	Thomas DUFORETS	TC Ronchin	2 <sup>ème</sup> tour	<b>Vainqueur</b>
	Grégoire DELATTRE	TC Trith-Saint-Léger	2 <sup>ème</sup> tour	

#### **VII. Finales ICJ régionaux :**

9/10 ans mixte	TC Flandres Croix bat TC Chantilly
13/14 ans filles	TC Boulogne-sur-Mer bat TC Villeneuve Saint Germain (WO)
15/18 ans filles	Amiens AC bat TC Choisy au Bac
13/14 ans garçons	TC Boulogne-sur-Mer bat TC Compiègne Pompadour
15/16 ans garçons	TC St Omer bat TC Pont Sainte Maxence
17/18 ans garçons	TC Pont Sainte Maxence bat OSM Lomme

#### **VIII. Challenge Ollivier :**

Clubs de <200 licenciés	Clubs de 200 à 350 licenciés	Clubs de >350 licenciés
1 <sup>er</sup> : TC Noyelles-Godault	1 <sup>er</sup> : AT Béthune	1 <sup>er</sup> : La Raquette VA
2 <sup>ème</sup> : OST Leers	2 <sup>ème</sup> : TC Villeneuve Saint Germain	2 <sup>ème</sup> : RC Arras
3 <sup>ème</sup> : TC Moreuil	3 <sup>ème</sup> : TC Lestrem	3 <sup>ème</sup> : RTC Roubaix

#### **IX. Challenge Salier (11-18 ans) :**

11/12 ans filles	Ines BAJARD (TSBV) bat Hortense FRANÇOIS (TC Gondécourt)
13/14 ans filles	Julia ANDRIEUX (TC Houdain) bat Maiwen LUCAS (TC Halluin)
15/18 ans filles	Clara HIMPENS (TC Lestrem) bat Eloïse DELHAYE (TC Phalempin)

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

11/12 ans garçons	Raphael FERNANDES (Meru TC) bat Pierre GOMMEAUX (RC Arras)
13/14 ans garçons	Edouard DEBROCK (TC Saint Omer) bat Luc CHOMBART (TC Barlin)
15/18 ans garçons	Clément DECRUYENAERE (Wattrelos TC) bat Hippolyte SAVARY (Lomme)

**X. Trophée régional par équipes 14 ans et moins :**

Classement général		
Clubs de <200 licenciés	Clubs de 200 à 350 licenciés	Clubs de >350 licenciés
1 <sup>er</sup> : TC Canton d'Ault	1 <sup>er</sup> : TC Pont Ste Maxence	1 <sup>er</sup> : Amiens AC
2 <sup>ème</sup> : TC Ailly/Noye	2 <sup>ème</sup> : TC Villeneuve Saint Germain	2 <sup>ème</sup> : TC Rully
3 <sup>ème</sup> : TC Rosières	3 <sup>ème</sup> : TC Péronne	3 <sup>ème</sup> : La Raquette VA

Classement filles		
Clubs de <200 licenciés	Clubs de 200 à 350 licenciés	Clubs de >350 licenciés
1 <sup>er</sup> : TC Canton d'Ault	1 <sup>er</sup> : TC Coye la Forêt	1 <sup>er</sup> : Amiens AC
2 <sup>ème</sup> : TC Grandvilliers	2 <sup>ème</sup> : TC Villers Cotterêts	2 <sup>ème</sup> : TC Rully
3 <sup>ème</sup> : TC Sin le Noble	3 <sup>ème</sup> : TC Lestrem	3 <sup>ème</sup> : TC Meru

Michel DUTRY  
Président de la Commission Jeunes

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES LITIGES

Membres de la commission :

Philippe PRIEUR (Président), Jean-Claude BESINGUE, Jacques BESMOND, Jean BOUCHER, Alain BREMENT, Léo COCHEZ, Hervé DELARU, Jean-Charles LAGARDE, Claude PITKOWSKI

Au cours de la saison 2023-2024, la Commission Régionale des Litiges s'est réunie en séance de jugement à 7 reprises (17 octobre 2023, 6 novembre 2023, 12 décembre 2023, 15 février 2024, 9 avril 2024, 27 juin 2024 et 5 septembre 2024).

### **I. Elle a examiné 16 affaires :**

- 3 relatives à des appels de décision de la Commission Régionale des Conflits Sportifs ;
- 13 relatives à des comportements de licenciés lors de tournois ou de rencontres par équipes.

### **II. Origine des saisines :**

- 7 par des juges-arbitres de tournoi ;
- 3 par des clubs en appels de décision de la Commission Régionale des Conflits Sportifs ;
- 4 par le Président de la Commission Régionale des Conflits Sportifs ;
- 1 par le Président du Comité Départemental du Nord de Tennis ;
- 1 par le Président de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis.

### **III. Décisions prises :**

- 2 dispenses de toute sanction ;
- 3 informations de décision de la Commission Régionale des Conflits Sportifs ;
- 3 avertissements ;
- 2 blâmes ;
- 1 interdiction, pour toute la saison sportive 2023-2024, de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des manifestations organisées, autorisées et/ou homologuées par la Fédération et ce, en quelque qualité que soit ;
- 5 suspensions de compétitions individuelles et par équipes sur l'ensemble du territoire national allant de 3 mois fermes jusqu'à 12 mois assortis de 6 mois de sursis ;
- 1 retrait de licence durant 5 ans.

#### **IV. Quelques rappels :**

La Commission des Litiges ne peut être saisie que par un nombre limité de personnes ou organisations (réf : statuts et règlements FFT 2025 art 104 page 109) :

- Le Président de la FFT ;
- Le Président de la Ligue ;
- Le Président du Comité départemental ;
- Le Président de la Commission des Conflits sportifs ;
- Le Comité de tournoi ou de championnat ;
- Les juges-arbitres à l'occasion d'une compétition homologuée, organisée ou autorisée par la FFT ;
- Le médecin coordonnateur, dans le seul cas visé au 5 de l'article 183 des règlements sportifs ;
- Le Président de la Commission d'éthique ;
- Le délégué intégrité sportive de la FFT pour les seuls cas visés aux articles 139 et 140 des présents règlements ;
- Le Président de la Commission Fédérale de Surveillance des Opérations Electorales ou de la Commission Régionale des Litiges dans le seul cas du contrôle et de la validation de l'utilisation, par les listes candidates, des prestations décidées par le Comité fédéral de la Fédération en application de l'article 18-2-j des statuts de la Fédération, et par les comités de direction des ligues ou des comités départementaux en application de l'article 44-10 des présents règlements.

Concernant les affaires de comportements et pour permettre à la Commission Régionale des Litiges de prendre des décisions sans ambiguïté et doute possible, il est rappelé l'importance dans la saisine :

- D'énoncer précisément les mots prononcés et/ou les gestes effectués ;
- De l'étayer autant que possible avec des témoignages, voir des photos, etc.

Dans le cas contraire le risque est de se retrouver devant une situation de la parole de l'un contre la parole de l'autre.

Les arbitres et juges-arbitres ne doivent pas oublier qu'avant de saisir la Commission Régionale des Litiges, ils ont la possibilité d'appliquer certaines sanctions.

Concernant les individus, la Commission a pour vocation de sanctionner tout acte antisportif, déloyal, discourtois, contraire à l'éthique sportive et au respect de l'adversaire.

Pour terminer, il est rappelé que la Commission Régionale des Litiges traite en dernier ressort l'appel des décisions de la Commission Régionale des Conflits Sportifs relatives aux Championnats régionaux et départementaux par équipes. Pour autant, la Commission n'a pas pour mission d'entendre les contestations relatives aux règlements sportifs des épreuves, compétence dévolue aux commissions en charge de ladite compétition.

Philippe PRIEUR  
Président de la Commission des Litiges

## RAPPORT DE LA COMMISSION PADEL ET BEACH TENNIS

Membres de la commission :

Stéphanie LEPERCK (Présidente), Pierre-Marie GEFFROY (Responsable Padel), Nicolas LEFEBVRE (Responsable Beach Tennis), Catherine ALBIN, Denis CHEVALIER, DECONINCK Kévin, Cyril DRUENNE, Pascal HADUCH, Vincent MAGNIER, Franck TURPIN

### **I. PARTIE BEACH TENNIS :**

#### A. Championnats régionaux de beach tennis 2024 :

Le 19 mai 2024 à Marck en Calais, en partenariat avec le TC Marck. 23 équipes ont été engagées :

Résultats de nos régionaux :

- U14 Filles : Louise DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) et Clémentine DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) ;
- U14 Garçons : Néo LEFEBVRE-MERLIER (US Leffrinckoucke) et Germain BONTE (USD Tennis) ;
- U18 Filles : Charlotte CZERNIK (US Leffrinckoucke) et Amélie DESCOBERT (Beach Tennis Côte Picarde) ;
- U18 Garçons : Ferdinand MORIN (US Leffrinckoucke) et Armand OLIVEZ (USD Tennis) ;
- Séniors Dames : Camille COMBLE (TC Gondécourt) et Marie POTTIER (OGS Tennis) ;
- Séniors Messieurs : Mathéo LANNOY (TC de Marck) et Alexis SIMON (TC Loon-Plage) ;
- 45+ Dames : Catherine OLIVEZ (USD Tennis) et Géraldine BLANQUART (USD Tennis) ;
- 45+ Messieurs : Jean-Paul DESCOBERT (Beach Tennis Côte Picarde) et David LEROY (TC Amiens Métropole).

#### B. Championnats de France de beach tennis 2024 :

Du 21 au 24 août 2024 à Palavas les Flots avec une participation massive des Hauts-de-France (13 équipes qualifiées dans les différentes catégories). Nos équipes jeunes étaient suivies par Estéban BONNET, référent technique régional.

Résultats de nos régionaux :

- U14 garçons : Néo LEFEBVRE-MERLIER (US Leffrinckoucke) et Germain BONTE (USD Tennis) sont champions de France ;
- U14 filles : Louise et Clémentine DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) terminent à la 5<sup>ème</sup> place ;
- U18 garçons : Ferdinand MORIN (USD Tennis) et Armand OLIVEZ (USD

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

- Tennis) se classent 12<sup>ème</sup>, Lucas ROUSSEL (USD Tennis) et Naël AMARA (USD Tennis) finissent 18<sup>ème</sup> ;
- U18 filles : Lauryne Descobert (TC Rue le Crotoy) et Charlotte Czernik (US Leffrinckoucke) terminent 13<sup>ème</sup>, Alice Normand (AAC) et Fantine Delanchy (AAC) à la 14<sup>ème</sup> place, et Charlotte DENIS (TC Rue le Crotoy) et Lucie CARRE (TC Rue le Crotoy) à la 18<sup>ème</sup> place ;
  - Seniors Messieurs : Mathéo LANNOY (TC Marck) et Alexis SIMON (TC Loon Plage) se classent 10<sup>ème</sup>, Guillaume GRIMBERT (US Leffrinckoucke) et Thomas ANNYCKE (US Leffrinckoucke) terminent 22<sup>ème</sup> ;
  - Seniors Dames : Lucie DEBACKER (TC Boulogne-sur-Mer) et Amélie DESCOBERT (Beach Tennis Côte Picarde) finissent 20<sup>ème</sup>, Marie POTTIER (OGS Tennis) et Camille COMBLE (TC Gondcourt) à la 22<sup>ème</sup> place, et Camille ANNYCKE (US Leffrinckoucke) et Marilou CORTESI (US Leffrinckoucke) à la 26<sup>ème</sup> place ;
  - +45 Messieurs : Jean-Paul DESCOBERT (Beach Tennis Côte Picarde) et Matthieu DENIS (TC Rue le Crotoy) se classent 12<sup>ème</sup>.

Résultats historiques chez les garçons U14, qui remportent le premier titre national de l'histoire des Hauts-de-France !

Néo LEFEBVRE-MERLIER (US Leffrinckoucke) et Germain BONTE (USD Tennis) ont été sélectionnés en Equipe de France U14 et ont été sacrés Champions d'Europe 2024 de beach tennis en Grèce début octobre 2024. Il s'agit du premier titre européen pour une Equipe de France Junior. Jean COMBREAS était également parmi la sélection en catégorie U18.

C. Open de France 2023 :

Organisé du 7 au 9 octobre 2022 au Parc équestre de la FFE à Lamotte Beuvron avec une importante représentation des Hauts-de-France :

- U18 garçons : victoire de Jean COMBREAS (TC Loon Plage) ;
- U14 garçons : victoire de Néo LEFEBVRE MERLIER (US Leffrinckoucke) ;
- U14 filles : 2<sup>nde</sup> place de Louise et Clémentine DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) ;
- BT200 mixte : victoire de Nicolas MARECAUX et Alizé AYASSAMY (TC Comines).

D. ITF BT50 des Dunes de Flandres (organisé par l'US Leffrinckoucke) :

Les 2 au 3 septembre 2023 avec 24 équipes Messieurs et 13 équipes Dames. Les vainqueurs sont Paul GOTARDA / Maxime MORRETTO (FRA) et Lola BARRAU / Maire BRAY (FRA).

E. Challenge régional par équipes :

Le 27 avril 2024, au TC Marck, 6 équipes ont été engagées. Les vainqueurs sont Mathéo LANNOY (TC Marck), Alexis SIMON (TC Loon Plage), Nicolas MARECAUX (TC Comines), Alizé AYASSAMY (TC Comines) et Marie POTTIER (OGS)

F. Tournois FFT :

22 tournois ont été organisés par 4 clubs (TC Dury, US Leffrinckoucke, TC Marck, Beach Tennis Côte Picarde) et la Ligue avec : 1 Championnat régional, 1 Challenge par équipes, 1 ITF BT50, 2 BT500, 10 BT250, 5 BT100, 6 BT100J et 4 Mixte.

G. Meilleurs joueurs régionaux aux classements FFT (aout 2024) :

Chez les Dames :

- Alizé AYASSAMY (TC Comines) : 20<sup>ème</sup> ;
- Amélie DESCOBERT (BT Côte Picarde) : 88<sup>ème</sup> ;
- Lucie DEBACKER (TC Boulogne sur Mer) : 91<sup>ème</sup> ;

Nous dénombrons 37 joueuses régionales classées, dont 3 représentantes des Hauts-de-France dans le top 100 FFT :

- Louise DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) : 4<sup>ème</sup> au niveau national en U14 ;
- Clémentine DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) : 9<sup>ème</sup> au niveau national en U14 ;
- Lauryne DESCOBERT (TC Rue le Crotoy) : 9<sup>ème</sup> au niveau national en U16.

Chez les Messieurs :

- Mathéo LANNOY (TC Marck ; STC Calais en 2023) : 21<sup>ème</sup> ;
- Alexis SIMON (TC Loon-Plage) : 47<sup>ème</sup> ;
- Néo LEFEBVRE MERLIER (US Leffrinckoucke) : 62<sup>ème</sup> ;

Nous dénombrons 73 joueurs régionaux classés, dont 4 représentants des Hauts-de-France dans le top 100 FFT :

- Néo LEFEBVRE MERLIER : 2<sup>ème</sup> au niveau national en U14 ;
- Germain BONTE : 5<sup>ème</sup> au niveau national en U14 ;
- Ferdinand MORIN : 13<sup>ème</sup> au niveau national en U16 ;
- Jean COMBREAS : 4<sup>ème</sup> au niveau national en U18.

H. Stages régionaux U14 et U18 :

Stage interrégional avec Antoine THUMY les 20 et 21 avril 2024 à la Ligue.

Stage régional le 1<sup>er</sup> mai 2024 à Leffrinckoucke.

Stage régional le 18 mai 2024 à Marck.

Stage de préparation aux Championnats de France les 16 et 17 aout 2024 à Marck et Leffrinckoucke.

Stage de préparation aux Championnats d'Europe les 21 et 22 septembre 2024 à la Ligue.

I. Stage national U14 et U18 :

Organisé à la Ligue des Hauts-de-France de Tennis, avec 4 terrains aérodrome, du 22 au 26 juillet 2024 avec Rodolphe BOYELDIEU, Jérôme MAILLOT (DTN), Théo IRIGARAY, Ugo QUILICI et Antoine THUMY. 19 jeunes sont venus de toute la France avec notamment nos 3 régionaux : Néo LEFEBVRE MERLIER, Germain BONTE et Jean COMBREAS.

J. Aide joueurs et joueuses élites 2024 :

L'objectif est de soutenir son élite régionale grâce à un budget de 3500€. Les critères d'éligibilité sont :

- U12, U14, U16 ou U18 classés dans le top 10 national de leur catégorie d'âge ;
- Dames classées dans le top 100 FFT ;
- Messieurs classés dans le top 60 FFT.

Classement pris en compte est celui de septembre 2024, soit à l'issue de la saison 2024, hors classements assimilés. Les aides sont basées sur les déplacements en tournois ITF pour les adultes et U18 et sur les déplacements en tournois nationaux pour les U14/U16.

Récapitulatif des montants alloués :

Alexis SIMON	350€	Germain BONTE	200€
Alizé AYASSAMY	250€	Ferdinand MORIN	300€
Mathéo LANNOY	750€	Lauryne DESCOBERT	50€
Jean COMBREAS	500€	Clémentine DUCHEMIN	50€
Lucie DEBACKER	150€	Louise DUCHEMIN	50€
Néo LEFEBVRE MERLIER	600€	Amélie DESCOBERT	50€

K. Installations et terrains de beach tennis :

6 clubs sont référencés beach tennis : TC Ronchin (59), US Leffrinckoucke (59), Marck TC (62), Agnetz AS (60), TC Dury (80) et Fort-Mahon Beach tennis côte Picarde (80).

L. Actions 2024 :

Animation TC Gondcourt à la Ligue le 6 juillet.

Animations TC Wambrechies et TC Englos annulés (météo).

Participation à la journée "Hauts-Détours" organisée par la Région Hauts-de-France à destination de ses 2500 salariés le 4 juillet 2024 au Touquet.

Animation à destination du SUAPS et des étudiants de l'université de Lille avec Jacob DEPECKER à Malo le 24 mai 2024.

Animation à destination du SUAPS et des étudiants de l'université de Lille avec Jacob DEPECKER à la Ligue du 3 au 6 juin 2024.

Animation au Kipstadium à Tourcoing le 2 juin 2024 lors des portes ouvertes de la structure.

Prêt de kit beach tennis pour animations au RC Amiens (30 juin 2024), TC Saint Valery (4 juillet 2024) et Saint Omer (18 août 2024).

## II. PARTIE PADEL :

A. Situation du padel dans les Hauts-de-France :

Au 31 août 2024, on dénombre 28 clubs et 15 structures habilitées disposant de pistes de Padel dans la région, pour un total de 106 pistes. Au 31 août 2024, on dénombre 4 177 licences (+81%) enregistrées : 223 jeunes (+39%), 3 954 adultes (+84%).

B. Haut-Niveau jeunes :

Organisation de stages d'entraînement avec les meilleurs jeunes (12-18 ans) de la Ligue lors de chaque période de vacances scolaires. Encadrement par Johan ROMANOWSKI et Corentin DEVAUX.

Mondiaux de Padel Juniors : sélection de Jade PSONKA en Equipe de France (U18). 6<sup>ème</sup> place par équipes et défaite au second tour sur l'Open.

Aides financières mises en place pour 8 jeunes sur leur participation aux Tournois Nationaux Jeunes (TNJ). Accompagnement systématique par un coach de la Ligue.

Participation de 4 jeunes aux 2 rassemblements nationaux U14 organisés par la FFT.

C. Championnats de France inter-ligues U14 jeunes :

Un immense bravo à notre équipe U14 de Padel qui a été sacrée fin août Championne de France de Padel à Aix-en-Provence, en battant en finale la Ligue d'Occitanie.

L'équipe emmenée par nos 2 coaches, Johan ROMANOWSKI et Corentin DEVAUX, était composée de : Zia DEBROY et Augustine CHARPENTIER (TS Albert), Lou DERUYTERE et Célestine GUILBERT (TSB Valenciennes) chez les filles, Sacha HUARD DE LA MARRE (TC Clermontois), Louis CACHEUX (TSB Valenciennes), Victor CABY (TC Hem), Théo HEMERY et Siméo DEBROY (TS Albert) chez les garçons.

Ce titre récompense ainsi le travail mené par la Ligue depuis 2 ans sur la formation et l'entraînement des meilleurs jeunes. Encore bravo à nos jeunes et à nos 2 capitaines d'équipe !

D. Championnat Régional U16 et U18 par paires :

Les Championnats Régionaux Jeunes 2024 de Padel ont eu lieu le dimanche 7 juillet au Padel Campus Arena de Billy-Berclau.

Voici le palmarès :

- U16 Filles (vainqueurs) : Augustine CHARPENTIER et Zia DEBROY (TS Albert) ;
- U16 Garçons (vainqueurs) : Sacha HUARD DE LA MARRE (TC Clermontois) et Nathan PERROT (TC de Palavas) ;
- En U18 Garçons (une seule paire était engagée, qualification d'office pour les Championnats de France) : Tao BUSSELEZ et Gauthier RAMSAMY (TC Loon Plage).

Il n'y avait malheureusement aucune équipe engagée en U18 Filles.

Ces équipes ont donc représenté notre Ligue aux Championnats de France de Padel, qui ont eu lieu du 21 au 25 août au Centre de Ligue Provence Alpes Côte d'Azur, en association avec le Country Club Padel Aixois.

E. Championnat Régional Seniors Plus par paires :

La Ligue organisait cette année la 2<sup>nde</sup> édition des Championnats Régionaux Seniors

Plus de Padel au 4Padel de Valenciennes. Au total, ce sont 46 paires qui ont participé aux 3 épreuves organisées : 5 paires en Dames 45+, 32 en 45+ Messieurs et 9 en 55+ Messieurs :

- 45+ Dames (titre régional) : Coralie ALEXANDRE et Anne-Sophie DEVILLIER (TCAM) ;
- 45+ Messieurs : Guillaume LEFEBVRE et Cédric BACHELLEZ (titre régional, Padel Campus Arena, représentation de la Ligue lors des Championnats de France, du 14 au 16 juin à Esprit Padel Lyon.) et Emmanuel DAVERDIN et Pierre-André DELBECQ (TC Amiens finalistes, Métropole).
- En 55+ Messieurs (titre régional) : Franck LASSELIN et Jérôme GOSSART (TSB Valenciennes).

#### F. Championnat Régional Seniors par paires :

Les Championnats Régionaux Seniors de Padel se sont déroulés du 28 au 30 juin 2024 sur les installations du LPark-4Padel de Liévin.

Chez les Dames, 13 paires étaient engagées. La logique a été respectée puisque la tête de série n°1, Nastasia BOITIER-LEGOURD / Marine FONTAINE (TC Boulogne-sur-Mer), l'emporte en finale face à la tête de série n°2, Emma RENARD et Lison CHAMBRE (TSB Valenciennes).

Chez les Messieurs, 45 paires ont pris part au championnat régional, avec 24 paires en qualifications et 21 dans le tableau final. La victoire revient à la paire constituée d'Etienne BROUILLARD (Padel Campus Arena) et Eliot DEKNUYDT (TC Ronchin), tête de série n°3, qui s'impose en 3 sets en finale en battant les grands favoris Lilian FOURE (TC Douai) et Florian HUE (Ligue Occitanie).

Les deux paires victorieuses s'imposent pour la première fois sur les championnats régionaux de Padel et ont représenté la Ligue lors des Championnats de France, qui ont eu lieu du 13 au 15 septembre au 4Padel de Strasbourg.

#### G. Championnat Régional Interclubs Seniors :

Les troisièmes Championnats régionaux interclubs Seniors ont été organisés en février et mars 2024.

13 équipes dames (réparties en 2 divisions) se sont affrontées le 25 février et le 17 mars. Le TC Boulogne-sur-Mer remporte la division Régionale 1 et s'est qualifié pour les conférences inter-régionales (Nationale 2). Défaites au 1<sup>er</sup> tour, les joueuses boulonnaises redescendront en championnat régional en 2025.

62 équipes messieurs (réparties en 5 divisions) se sont affrontées les 10 et 17 mars. L'équipe du Padel Campus Arena 1 remporte la finale de Régionale 1 et s'est qualifiée pour la Nationale 2. Finaliste de la conférence interrégionale, l'équipe du Pas-de-Calais accédera à la Nationale 1 en 2025 ! L'équipe 1 du TC Douai (chez les messieurs) était directement qualifiée pour la Nationale 1, où elle a assuré son maintien.

H. Harmonisation du calendrier et homologations des tournois :

891 tournois ont été organisés, au cours de la saison 2024, dans la Ligue, contre 449 en 2023 (+98%).

I. Formations d'enseignants de padel :

Diplôme Fédéral de Moniteur de Padel (DFMP) : 2 sessions de formation (Marcq-en-Barœul et Amiens). 19 candidats sur les 2 sites, tous ont été reçus lors de l'épreuve certificative.

Titre à Finalité Professionnelle (TFP) de Moniteur de Padel : organisation de la première session de formation du TFP. 8 candidats ont participé à la formation et 6 ont été reçus à l'épreuve certificative.

J. Formations au juge-arbitrage (JAP) du padel :

JAP1 : 2 sessions de formation organisées sur la saison 2024 (Marcq-en-Barœul et Amiens). 45 candidats sur les 2 sites, 36 ont été reçus à l'examen.

JAP2 : organisation d'une session de formation à Trith-Saint-Léger. 6 candidats ont participé à la formation et 6 ont été reçus à l'examen.

Stéphanie LEPERCK  
Présidente de la Commission Padel et Beach Tennis

## RAPPORT DE LA COMMISSION PARATENNIS

Membres de la commission :

Olivier LAUBIER (Président), Arnaud CASSEL, Emmanuel EVERAERT, Sophie FRAIOLI, Jean-Pierre LECOCQ, Julien LEFEVERE, Denis MENAGE, Ines OUAZENE, David SUEUR, Nicolas VANLERBERGHE, Emmanuel VERFAILLIE

Le développement du tennis fauteuil se poursuit dans notre ligue, qui est l'une des plus actives de France dans ce domaine

Depuis 2021, l'embauche de Frédéric FOULON, enseignant Diplômé d'Etat, à mi-temps dans le cadre d'un poste ESQ Parasport, permet en particulier d'organiser des entraînements décentralisés, de proposer et des séances d'initiation et découverte dans des centres de rééducation et de soutenir les clubs et entraîneurs qui proposent ou souhaitent mettre en place une activité de tennis fauteuil. Afin de continuer à faire monter en puissance ces actions, Frédéric est même passé à 60% cette saison.

### **I. Aides financières :**

Soutien des clubs qui proposent des entraînements de tennis fauteuil et/ou qui mènent des actions avec des centres de rééducation (12 clubs aidés sur la saison 2024, pour un montant global de 5 080 €)

Soutien aux tournois nationaux organisés par des clubs (6 tournois aidés sur la saison 2024, pour un montant global de 3 075 €)

### **II. Championnat régionale par équipes (phase qualificative de Nationale 3) :**

4 équipes inscrites avec, à l'issue d'une phase de poules, l'équipe du TSB Valenciennes qui a été sacrée championne régionale.

### **III. Phases interrégionales des interclubs de Nationale 3 :**

C'est à notre ligue qu'est revenue en 2024 l'organisation de la phase interrégionale de Nationale 3. La compétition s'est déroulée le week-end des 24 et 25 février au Centre de ligue de Marcq-en-Barœul. Deux équipes des Hauts-de-France étaient qualifiées pour cette compétition. Championne régionale, l'équipe du TSB Valenciennes s'est inclinée en finale tandis que l'équipe 2 du TC Berck a terminé à la 3<sup>ème</sup> place. Ces deux équipes ne se sont malheureusement pas qualifiées pour la phase finale nationale. A noter que l'équipe 1 du TC Berck a pris la 3<sup>ème</sup> place lors de la phase finale nationale en Nationale 2 et que l'équipe de l'Amiens AC s'est maintenue en Nationale 2 (repêchée en tant que meilleur 3ème).

#### **IV. Trophée régional individuel (6<sup>ème</sup> édition) :**

Organisé du vendredi 5 au dimanche 7 avril sur les installations du Tennis Club de Doullens, il a réuni 12 participants. Timothée DA COSTA SANTOS (Amiens AC) l'a remporté face à Emmanuel EVERAERT (ES Arques). Il n'y a pas eu de compétition « format vert » cette année, faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

#### **V. Championnats de France individuels de tennis fauteuil 2024 :**

8 joueuses et joueurs représentaient la Ligue des Hauts-de-France lors des championnats de France individuels disputés à Honfleur (ligue de Normandie) du 27 au 30 juin.

Cléo GINTERDAELE (Hem TC) a décroché le titre de championne de France junior, résultat d'autant plus remarquable qu'elle n'est âgée que de 13 ans et que cette compétition est mixte.

Stéphane MEYS (TSB Valenciennes) et Sophie FRAIOLI (TC Compiègne Pompadour) ont remporté la médaille de bronze, respectivement en 3<sup>ème</sup> série Messieurs et dans la catégorie « quads ».

#### **VI. Formation d'enseignants :**

Pour la 2<sup>ème</sup> année, notre Ligue a organisé une formation « enseigner le paratennis » destinée aux enseignants Diplômés d'Etat, sur 3 jours, du 26 au 28 août. Reconnue par la Fédération, cette formation a accueilli 6 stagiaires et était encadrée par Frédéric Foulon, pour la partie tennis fauteuil, et Xavier LERAYS, entraîneur de l'équipe de France, pour la partie consacrée au tennis sourds et malentendants.

#### **VII. Open international des Hauts-de-France de tennis fauteuil :**

Pour rappel, la Ligue des Hauts-de-France a décidé d'organiser à partir de 2023 cette épreuve du circuit mondial de tennis fauteuil sur les installations de son Centre de ligue de Marcq-en-Barœul. En cohérence avec le calendrier du circuit, le tournoi étant disputé sur courts couverts en résine, il a désormais lieu mi-octobre, avec le statut ITF3, au cœur d'une série de tournois joués dans les mêmes conditions.

La première édition disputée à Marcq-en-Barœul s'est déroulée du 12 au 15 octobre 2023. Les Néerlandais Maikel SCHEFFERS (n°15 mondial et ancien n°1) et Lizzy DE GREEF (n°12 mondiale) se sont imposés, respectivement en simple messieurs et simple Dames, tandis que le Japonais Kei USAMI (n°16 mondial) l'a emporté dans la catégorie « Quads ».

Une importante campagne de communication a été mise en place pour valoriser le tournoi, ses partenaires et la discipline. Demi-finales et finales ont été retransmises en direct sur la chaîne Sport en France.

Ce tournoi ayant vocation à servir de vitrine aux actions de développement et de promotion du tennis fauteuil menées tout au long de l'année, il s'est inscrit dans le cadre d'une « semaine de l'inclusion, du tennis santé et du tennis et handicaps », avec

différentes actions organisées en parallèle à la compétition : colloque « tennis santé », colloque « tennis & handicaps » en présence de Marie-Amélie LE FUR (présidente du CPSF), actions de sensibilisation en direction des scolaires et de partenaires.

#### **VIII. Interventions en centre de rééducation pédiatrique :**

Depuis janvier 2024, notre ligue a signé une convention de partenariat avec le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation pédiatrique Marc SAUTELET afin de proposer, à raison pour l'instant d'une séance toutes les deux semaines, une activité « tennis fauteuil » dans le cadre de la rééducation des jeunes patients. L'objectif est de pouvoir orienter vers des clubs de la région les enfants souhaitant poursuivre la pratique à l'issue de leur hospitalisation.

#### **IX. Actions de sensibilisation/découverte à l'occasion de manifestations diverses :**

En cette année olympique et paralympique, notre ligue a été extrêmement sollicitée pour proposer des séances de sensibilisation ou participer à des manifestations de promotion des sports paralympiques. Nous avons en particulier proposé une découverte du tennis fauteuil à l'occasion des 6 étapes du relais de la flamme paralympique dans les Hauts-de-France, les 25 et 26 août, dans les villes suivantes : Calais, Valenciennes, Arras, Amiens, Laon et Chambly. Merci aux enseignants Diplômés d'Etat et aux clubs locaux qui se sont impliqués sur l'organisation de ces manifestations.

#### **X. Tennis sourds et malentendants :**

Une première journée de découverte du tennis pour les personnes sourdes et malentendantes a été organisée par la Ligue le 28 mars sur les installations du RC Arras, en présence de l'entraîneur de l'équipe de France. Des éducateurs et des jeunes du Centre de Jeunes Sourds d'Arras ont été invités lors de cette journée, qui a abouti à la mise en place d'une séance hebdomadaire proposée par le club et encadrée par Julie Gaugury, enseignante formée. Merci au RC Arras pour son implication dans cette thématique.

Olivier LAUBIER  
Président de la Commission Paratennis

## RAPPORT DE LA COMMISSION POLE SOCIETAL

Membres de la commission :

Bruno HANNECART(Président), Arnaud CASSEL, Jean-Charles DELVAS, Marc JUTARD, Didier LECLERC, Gilles LESAGE, Arlette LESTRAT, François NELIAS, Michael OOGHE, France PENEL, Aymeric RENARD, Maxime TONNEAU

Vous trouverez ci-après les faits marquants et actions qui ont animé la commission tout au long de cette saison 2024.

### **I. Tennis santé :**

Véritablement lancé dans notre ligue lors de la saison 2019, le programme FFT « Tennis Santé » poursuit son développement.

Pour rappel, une labellisation « Club Tennis Santé » a été mise en place par la FFT depuis 2020.

A l'issue de la saison 2024, 50 clubs de la Ligue des Hauts-de-France étaient déjà labellisés.

Cela nous positionne parmi les 3 ligues les plus actives de France dans ce domaine, avec un excellent taux de pénétration (nombre de clubs labellisés / nombre de clubs affiliés).

La formation des enseignants D.E. est indispensable pour encadrer des séances de « tennis santé ». Une 6<sup>ème</sup> session de formation a été organisée au Tennis Club de Lestrem et au siège de la Ligue en septembre 2023 et a permis de former 7 nouveaux enseignants. A noter que la 7<sup>ème</sup> session de formation a été programmée fin août - début septembre 2024, de nouveau sur 4 jours, avec 18 inscrits. Nous avons donc passé la barre des 110 enseignants formés.

Dans le cadre de la « semaine de l'inclusion » organisée par notre Ligue, un premier colloque sur le « tennis santé » dans les Hauts-de-France a eu lieu le mardi 10 octobre 2023 au centre de Ligue de Marcq-en-Barœul. A destination des professionnels de santé, dirigeants et enseignants de clubs, ce colloque était constitué de plusieurs tables rondes, dont l'une consacrée à des retours d'expériences de clubs des Hauts-de-France particulièrement impliqués dans le « tennis santé » : TC Lestrem, TC Ronchin, TSB Valenciennes et TC La Madeleine. Plusieurs médecins spécialistes sont également intervenus pour attester des bienfaits du tennis dans le cadre de certaines pathologies.

Dévoilée à l'occasion de ce colloque, en complément des supports de communication déjà mis à disposition des clubs labellisés, une vidéo de promotion du programme « tennis santé » a été tournée dans plusieurs clubs de la région. Constituée en particulier d'interviews de médecins, patients, enseignants et dirigeants de clubs, cette vidéo s'adresse aussi bien aux professionnels de santé qu'aux participants potentiels

et aux clubs. Elle est disponible sur la chaîne YouTube de la Ligue :  
<https://www.youtube.com/watch?v=Mh8UXdRVXKA>

Des aides financières et matérielles sont proposées par la Ligue pour soutenir les clubs s'engageant dans cette thématique. 18 clubs ont pu bénéficier en 2024 d'une aide financière, avec un montant global de 10 620 €. Ce montant est en nette augmentation par rapport à la saison dernière (6 560 € versés à 13 clubs), preuve du développement important du tennis santé dans notre région.

Le « trinôme » constitué d'Aymeric RENARD, médecin, Michaël OOGHE, enseignant DE, et Emmanuel MAS, CED, est à la disposition des clubs souhaitant s'impliquer dans le programme Tennis Santé.

## **II. Convention de collaboration avec le comité national « Premiers de Cordée » :**

Pour rappel, une convention a été signée en 2021 entre la Ligue des Hauts-de-France et le Comité National Premiers de Cordée afin de proposer des séances d'initiation au tennis à des enfants hospitalisés ou handicapés en milieu hospitalier. Deux interventions sont pour l'instant proposées chaque année dans le cadre de ce partenariat et nous espérons qu'il pourra se développer à l'avenir.

## **III. Tennis adapté :**

Une cinquantaine de clubs de tennis des Hauts-de-France propose une activité « tennis sport adapté » en faveur de personnes en situation de handicap mental ou psychique, en collaboration avec un (ou plusieurs) établissement(s) spécialisé(s), avec intervention de l'enseignant D.E. du club dans une majorité des cas.

17 clubs ont bénéficié en 2024 d'une aide financière de la Ligue pour la mise en place de cycles de découverte du Tennis Sport Adapté, pour un montant global de 9 755 €. Le nombre de clubs aidés est stable et le montant global de ces aides en légère augmentation par rapport à la saison précédente.

Pour la première fois depuis la crise sanitaire, un rassemblement régional a pu de nouveau être organisé, le 9 avril sur les installations du centre de ligue de Marcq-en-Barœul : 85 sportifs y ont participé, venus de 13 établissements spécialisés de la région (avec 6 clubs de tennis représentés).

2 compétitions ont été proposées cette saison dans le cadre des championnats régionaux organisés sous l'égide de la ligue de Sport Adapté : le 13 février au Beauvais Oise Tennis (26 participants) pour le versant sud et le 14 mars au centre de ligue de Marcq-en-Barœul pour le versant nord (20 participants).

Lors des championnats de France, organisés du 20 au 23 juin à Nîmes, 2 joueuses licenciées dans des clubs de tennis des Hauts-de-France sont montées sur le podium :

- Alexandra Milon (TC Chépy), 2<sup>ème</sup> dans la catégorie CD VD
- Elise Delvas (TC Linselles), 3<sup>ème</sup> dans la catégorie CD SD

Membre de l'équipe de France de tennis adapté, Elise Delvas a remporté la médaille d'or en double dames lors des championnats du monde disputés en septembre à Annecy (après avoir déjà remporté ce titre lors des Global Games en 2023).

Le Tennis Club de Linselles a organisé la 4<sup>ème</sup> édition de son tournoi national de Tennis Sport Adapté du 15 au 17 septembre 2023 (18 participants). La 5<sup>ème</sup> édition est programmée du 9 au 11 novembre 2024 avec 25 inscrits.

La formation des enseignants est également un axe de développement important. Pour répondre à la demande exprimée, la Ligue des Hauts-de-France de tennis a organisé pour la deuxième fois une formation destinée aussi bien aux enseignants Diplômés d'Etat possédant déjà une expérience qu'à ceux souhaitant se lancer dans l'encadrement de groupes de tennis adapté.

Cette formation s'est déroulée sur 2 jours, les 27 et 28 juin, au centre de ligue de Marcq-en-Barœul et a rassemblé 10 participants. Intervention sur les différents types de handicap, focus sur l'autisme et surtout séances avec des publics présentant des handicaps variés... étaient au programme.

Vu les retours très positifs des participants mais aussi des intervenants et des établissements ayant envoyé des groupes pour participer aux séances, cette formation sera de nouveau envisagée en 2025.

Un modèle de convention entre un club de tennis et un établissement spécialisé a été établi afin de favoriser la mise en place de cycles de Tennis Adapté dans les clubs.

#### **IV. Appel à projets FFT « Les Trophées des Actions Solidaires » :**

10 dossiers ont été déposés par des clubs de la Ligue pour la saison 2024.

#### **V. Tennis dans les Quartiers :**

4 sites de l'association « Fête le Mur » fonctionnent dans notre ligue : Beauvais, Lille et, depuis 2021, Roubaix et Saint-Omer. D'autres implantations pourraient être envisagées dans la région. Un cahier des charges pour la création d'un site est à la disposition des clubs intéressés.

Le site de Saint-Omer a organisé les 27 et 28 avril 2024 le tournoi interrégional « Grand Nord » d'Urban Tennis organisé à Saint-Omer. Cette manifestation a rassemblé une cinquantaine de jeunes venus des implantations « Fête le Mur » de 3 ligues (Hauts-de-France / Normandie / Grand Est), dont les 4 sites de notre région.

Remerciements pour le travail accompli à tous les membres de la commission et aux personnes qui ont collaboré sur les différents dossiers.

Bruno HANNECART  
Président de la Commission Pôle sociétal

## RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS

Membres de la commission :

Jeannine MESTRE (Présidente), Tiziano BERTINI, Antoine HENNEQUIN, Olivier KABAN, François RICHARDSON, Joël TABARY

### **I. Championnats régionaux par équipes Seniors 2024 :**

Les divisions et les poules ont été constituées à partir des résultats de la saison sportive 2023 et en fonction des réinscriptions qui ont eu lieu en janvier 2024.

Les 3 équipes Messieurs et 2 équipes Dames qui se sont qualifiées en DQDN pour les Championnats de France sont :

Messieurs :  
TC Ronchin 1  
TC Hem 1  
STC Calais 1

Dames :  
TC Amiens Métropole 1  
Albert Stade Tennis 1

⇒ 3 équipes Messieurs descendent de National 4 en DQCF pour 2025 (TC Lamorlaye ; TC Compiègne Pompadour ; ex TCM Denain).

⇒ Pas de descente Dames de National 3 en DQCF.

Le championnat régional 2024 était composé de :

- 308 équipes Messieurs :

DQDN4 : 18 équipes réparties en 3 poules de 6

Division 1 : 26 équipes réparties en 2 poules de 6 et 2 poules de 7

Division 2 : 48 équipes réparties en 8 poules de 6

Division 3 : 96 équipes réparties en 16 poules de 6

Division 4 : 120 équipes réparties en 20 poules de 6

- 78 équipes Dames :

DQDN3 : 12 équipes réparties en 2 poules de 6

Division 1 : 24 équipes réparties en 4 poules de 6

Division 2 : 42 équipes réparties en 6 poules de 6

Se maintiennent en DQDN pour la saison 2025, les clubs suivants :

Messieurs DQDN4	Dames DQDN3
AT Mouvaux RTC Roubaix 1 Viry Noureuil TC 1 TC Somain 1 TC Loon Plage 2 OSM Lomme 2 La Raquette V. Ascq 1 Amiens AC 1 TC Courrières 1	TC Rivery 1 Wattrelos TC 1 TC Ronchin 1 TC Liévin 1 US Gravelines 1 CAT Creil 1

Pour les autres divisions, vous pouvez consulter les classements sur TENUP.

## **II. Championnat Régional individuel :**

Il concerne les Messieurs et Dames 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries qualificatifs aux Championnats de France. Les phases finales du championnat régional se sont déroulées du 18 au 20 mai 2024 à la Ligue des Hauts-de-France à Marcq-en-Barœul (finales le lundi 20 mai 2024).

Tableau 2<sup>ème</sup> série Messieurs (6 joueurs)

Finale : Louis PENIN (0 – CT Clermontois) / Flavien DE AVBREU (1/6 – ASC Vivaise)

Vainqueur : Louis PENIN

Tableau 2<sup>ème</sup> série Dames (5 joueuses)

Finale : Jade PSONKA (-15 – Albert TC) / Claire DUTER DHONDT (-4/6 - TC Lille)

Vainqueur : Jade PSONKA

Tableau 3<sup>ème</sup> série Dames (5 joueuses)

Finale : Elia VASSEUR (15/1 - TC Amiens Métropole) / Marine NAAMI (15 – CAT Creil)

Vainqueur : Marine NAAMI

Tableau 3<sup>ème</sup> série Messieurs (5 joueurs)

Finale : Hugo HEITZ (15 – Soissons TC) / Olivier ROULLET (15 - TC Senlis)

Vainqueur : Hugo HEITZ

Tableau 4<sup>ème</sup> série Dames (6 joueuses)

Finale : Julia ORTU (30 – TC Canton d’Ault) / Louanne SELOSSE (30 – TC Aire / Lys)

Vainqueur : Julia ORTU

Tableau 4<sup>ème</sup> série Messieurs (5 joueurs)

Finale : Pierre Emmanuel AGNES (15/5 – ASC Vivaise) / Gaspard DAMBLIN (15/5 – TC St André)

Vainqueur : Pierre Emmanuel AGNES

Nous remercions très sincèrement ces clubs pour leur accueil et le prêt des terrains extérieurs.

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

Nous en profitons pour remercier également, les juges-arbitres, les arbitres et tous les bénévoles des clubs pour leurs engagements au service du Tennis.

Nous n'oublierons pas également de remercier notre assistante administrative, Catherine DUCHATELET, pour sa disponibilité et sa gentillesse, aux services des Clubs et des membres de la Commission.

Jeannine MESTRE  
Présidente de la Commission Seniors

## RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS PLUS

Membres de la commission :

Jean-Claude LECAS (Président), Daniel CACHERA (invité, Coupe Michel SUEUR), Benoit CHRETIEN, Sophie FASOLI, Xavier MITOUART, Armel VASSEUR,

La Commission s'est réunie deux fois à Amiens, courant 2023 et 2024, pour préparer et gérer les championnats régionaux par équipes, les animations de la Coupe Michel Sueur et les championnats régionaux individuels.

### **I. Championnat régional par équipes Seniors Plus :**

Ce championnat régional s'est déroulé de début octobre à fin novembre 2023 sous forme de poules. 142 équipes Messieurs, réparties en 5 catégories (35, 45, 55, 65 et 75 Ans) et 26 équipes Dames réparties en 4 catégories (35, 45, 55 et 65 ans) ont participé à ce championnat, soit 6 équipes de plus qu'en 2022.

A noter, la création cette année de 2 nouvelles catégories : Dames 65 et Messieurs 75.

Cette compétition étant qualificative pour le Championnat de France, la phase finale qui concernait les équipes arrivées premières à l'issue de la phase de poules des divisions DQCF s'est jouée à Marcq-en-Barœul le dimanche le 3 décembre 2023. A l'issue de ces finales, ont été sacrés Champions des Hauts-de-France et qualifiés pour les Championnats de France :

- En Dames 35 : TC Chantilly,
- En Dames 45 : TC Saint Saulve,
- En Dames 55 : TC Rully,
- En Dames 65 : TC Trith-Saint-Léger.
  
- En Messieurs 35 : US Tourcoing,
- En Messieurs 45 : T.S.B. Valenciennes,
- En Messieurs 55 : TC Le Touquet,
- En Messieurs 65 : CAT Creil,
- En Messieurs 75 : CAT Creil.

Deux équipes se sont particulièrement illustrées lors des Championnats de France qui ont suivi : le TSB Valenciennes en Messieurs 45 + qui perd en demi-finale contre Aix et le TC Rully qui gagne en finale et devient Champion de France en Dames 55. Félicitations à ces 2 équipes et à leurs coachs.

### **II. Coupe Michel SUEUR :**

Cette compétition est une animation réservée aux Messieurs de 60 ans et plus et s'est déroulée de janvier à juin. Sa particularité est qu'elle se joue en deux phases, la première par poules géographiques sur une seule division et la seconde sous forme

de tableau éliminatoire pour les vainqueurs de poule. Les rencontres comportent deux simples et un double et les équipes sont constituées de quatre joueurs (une dame peut participer en double). Cette année, 84 équipes soit 13 de plus qu'en 2023 réparties en 14 poules ont participé à cette animation dans une ambiance très conviviale. Tous les départements étaient représentés :

- 5 équipes de l'Aisne
- 33 équipes du Nord
- 23 équipes de l'Oise
- 7 équipes du Pas-de-Calais
- 16 équipes de la Somme

La finale s'est jouée à l'Amiens AC le 7 juin entre le TC Herlies et le BOT Beauvais. Le TC Herlies remporte cette finale 4/0 dans une bonne ambiance. La remise de la coupe et un repas pris en commun ont clôturé cette animation. Merci à Daniel CACHERA pour son organisation et sa présence lors de la finale.

### **III. Championnat régional individuel Seniors Plus :**

Le championnat individuel se compose d'une phase départementale de masse, ouverte à tous, du NC aux 2<sup>èmes</sup> série et d'une phase régionale pour les meilleurs de chaque département.

Dans la phase départementale, ce sont 1125 joueurs et 206 joueuses qui se sont affrontés dans les différentes catégories de 35 à 80. La phase régionale, elle, a été reconduite avec son format habituel, à savoir, pour chaque catégorie, un tableau final avec les 5 vainqueurs départementaux, plus le meilleur classement parmi les finalistes départementaux et enfin d'éventuels exempts.

Toutes les rencontres se sont déroulées dans notre centre de Ligue à Marcq-en-Barœul le week-end de Pentecôte avec les finales le lundi 20 mai 2024. A noter un nombre important de WO dans cette phase régionale notamment chez les Dames (9 WO sur 34 matchs) sans doute dû aux écarts de classement et à l'éloignement de Marcq-en-Barœul. A l'issue de ces rencontres, disputées dans une bonne ambiance et sous un beau soleil, sont devenus champions des Hauts-de-France :

DAMES				
Catégorie	Nom	Prénom	Club	Classement
35 +	BARDOUX	Cécile	TCAM	3/6
40 +	MACAREZ	Agathe	AAC	4/6
45 +	LEGUERN	Solène	TC CHANTILLY	4/6
50 +	POTEL	Catherine	AT BETHUNE	15/1
55 +	BUISSON	Virginie	TCM DENAIN	3/6
60 +	LEJOSNE	Manuella	TC LE TOUQUET	15/5
65 +	PRIMAULT	Sylvie	TC COMPIEGNE	5/6
70 +	LECOMTE	Lucette	TC COMINES	30/1
75 +	DESPRETS	Carole	TC LA MORLAYE	30/2
80 +	SKASA WEISS	Michelle	TC MERU	30/4

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

MESSIEURS				
Catégorie	Nom	Prénom	Club	Classement
35 +	BIARD	Benjamine	TC TRITH St LEGER	1/6
40 +	GLE Y	Jacques	BOULOGNE SUR MER TC	-2/6
45 +	PRUCHNIEWSKI	Cédric	TC ARDRES	4/6
50 +	LACOM	Jean Claude	CT CLERMONTOIS	5/6
55 +	BONNEVAL	Olivier	TSB VALENCIENNES	15
60 +	DEWAGENEIRE	Frédéric	ES ARQUES	15/1
65 +	DE MONT DE SAVASSE	Humbert	TC COMPIEGNE	15/3
70 +	DUFORAT	Dominique	TC NEUILLY ST FRONT	15/5
75 +	LECLERCQ	Christian	TC COMPIEGNE	15/4
80 +	MARJOLLET	François	TC THOUROTTE	30/1

Toutes ces joueuses et joueurs se sont qualifiés pour les Championnats de France, qui cette année, se sont déroulés au Touquet fin juin, le Stade Roland Garros étant indisponible en raison des JO.

Nos représentantes et représentants Hauts-de-France se sont particulièrement distingués puisque chez les Dames, Virginie BUISSON en Dames 55, et Jacques GLEY, chez les Messieurs 40, sont sacrés Champions de France dans leur catégorie.

Cécile BARDOUX, Agathe MACAREZ et Sylvie PRIMAULT quant à elles perdent en demi-finale, respectivement en 35, 40 et 65 ans.

Un grand bravo à Jacques, Virginie, Cécile, Agathe et Sylvie pour leurs performances.

Bien sûr, toutes ces compétitions n'auraient pu se tenir sans la participation active des arbitres, juges arbitres et bénévoles et salariés qui ont œuvré pour la bonne réussite de ces championnats et je tiens à les remercier vivement.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de ma commission pour leur disponibilité, leur travail et leurs conseils ainsi que notre assistante Catherine DUCHATELET pour son aide précieuse, son professionnalisme et sa connaissance du terrain.

Jean-Claude LECAS  
Président de la Commission Seniors plus

## RAPPORT DE LA COMMISSION TENNIS ENTREPRISE

Membres de la commission :

Jean-Marie CAPON (Président), Richard BORE, Denis CHEVALIER, Benoît CHRETIEN, Hervé DALONGEVILLE, Patrick DEVILLERS, Vincent MAGNIER, Michel SIMOULIN

Le Tennis Entreprise est une activité qui permet aux salariés et aux fonctionnaires de pratiquer le tennis, que ce soit pour le plaisir ou pour la compétition. Quel que soit le niveau de jeu, le Tennis Entreprise offre la possibilité de s'adapter aux horaires de travail et de défendre les couleurs de son entreprise, de son administration ou de sa corporation lors d'événements sportifs ou conviviaux. Le Tennis Entreprise présente de nombreux avantages, tant pour le club que pour l'entreprise.

En effet, le club peut ainsi :

- Améliorer son image et son développement ;
- S'impliquer dans la dynamique économique locale ;
- Créer des partenariats avec les entreprises et les collectivités locales ;
- Accueillir de nouveaux licenciés adultes, qui recherchent des activités adaptées ;
- Récupérer d'anciens pratiquants adultes.

De son côté, l'entreprise peut également :

- Renforcer son image ;
- Participer au bien-être des salariés : santé, relations inter salariés (renforcement de l'esprit d'équipe, de la culture d'entreprise, des liens amicaux entre collègues, réduction des barrières hiérarchiques, etc.) ;
- Profiter d'installations dont l'entreprise ne dispose pas ;
- Augmenter sa notoriété dans le cadre d'un partenariat, par exemple commercial, avec le club (mise en avant à l'intérieur et à l'extérieur du club).

**POURQUOI METTRE EN PLACE LE TENNIS ENTREPRISE?**

**Pour :**

- Renforcer la cohésion sociale.
- Développer l'esprit d'équipe.
- Contribuer au bien-être des salariés.

**AVANTAGES POUR LES SALARIÉS**

- **+ 3 ans** d'espérance de vie avec une pratique physique régulière.
- Améliore la productivité au travail permettant de dégager du temps libre.
- **+ 6 à + 9%**
- **5 à 7%** d'économies sur les dépenses annuelles liées à la santé soit entre 30 et 34€ par an.
- Retarde l'âge auquel on devient dépendant.
- **+ 6 ans**

**AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE**

- Pourcentage de salariés s'abonnant satisfaits d'avoir une activité physique en entreprise. **94%**
- **14%** Jusqu'à 14% d'amélioration de la rentabilité nette de l'entreprise.
- Diminue l'absentéisme et les accidents du travail. **de -30 à -40%**

**AVANTAGES POUR LE CLUB**

- Pérennise l'activité du club et des emplois des enseignants professionnels.
- Valorise l'image et le développement du club.
- Encourage des partenariats avec les entreprises.
- Attire de nouveaux licenciés adultes.
- Augmente les revenus potentiels du club.

**Si vous désirez obtenir des informations complémentaires sur le Tennis Entreprise, vous pouvez contacter votre ligue.**

### ***Championnat territorial féminin Nord***

4 équipes, représentant 3 sections Tennis Entreprise ont participé à cette compétition. Le titre est revenu à l'équipe de Décathlon-1.

### ***Championnat territorial masculin Nord***

Au total 46 équipes, représentant 32 clubs ou sections Tennis Entreprise, les finales des trois divisions ont eu lieu le 13 mars 2024 sur les courts de la Ligue à Marcq-en-Barœul. En 1<sup>ère</sup> division, c'est l'équipe de Provost Rack'ette Team-1 qui a remporté le titre en battant l'équipe de Décathlon-2. Les équipes championnes sont APT St Pol sur Mer-1 en 2<sup>ème</sup> division, Davidson Lille Tennis-1 en 3<sup>ème</sup> division.

### ***Championnat territorial féminin AOS***

4 équipes, représentant 4 sections Tennis Entreprise ont participé à cette compétition. Le titre est revenu à l'équipe de l'ATSCAF Somme-1.

### ***Championnat territorial masculin AOS***

Au total 22 équipes, représentant 20 clubs ou sections Tennis Entreprise, ont été réparties en 3 divisions. En 1<sup>ère</sup> division, c'est l'équipe de Méaulte Aérospatiale-1 qui a remporté le titre en battant les joueurs de Tennis Enseignants du Beauvaisis. L'équipe de Cadum Palmolive Sports-1 est championne de la 2<sup>ème</sup> division et en 3<sup>ème</sup> division c'est l'équipe de Vinci Facilities Picardie qui est championne.

### ***Championnat d'été féminin Nord***

4 équipes, représentant 3 sections Tennis Entreprise ont participé à cette compétition. Le titre est revenu à l'équipe de Décathlon-1.

### ***Championnat d'été masculin Nord***

Deux championnats se sont déroulés en parallèle : le premier en zone Maritime avec 5 équipes réparties en une poule et le second dans le reste de la ligue avec 36 équipes réparties dans 7 poules.

Pour la zone Métropole c'est l'équipe de Décathlon-2 qui est championne et l'équipe d'Arcelor Mittal-1 qui est finaliste pour la zone Maritime. La finale n'a pas eu lieu à la suite du forfait de l'équipe du maritime a été remporté par l'équipe de Décathlon.

### ***Coupe masculine régionale***

Cette compétition est réservée aux joueurs non classés à 30/1, elle comprend 3 simples et un double. Chaque équipe doit être composée de 3 joueurs au minimum, les joueurs de simples peuvent disputer le double.

Pour la zone Nord, 6 équipes ont pris part à cette compétition, la victoire est revenue à l'équipe de l'Université de Lille-1. Pour la zone AOS, 5 équipes inscrites dans cette épreuve, c'est l'équipe de Tennis Enseignants du Beauvaisis qui termine première.

Le 15 juin 2024, sur les courts extérieurs de la Ligue à Marcq-en-Barœul, a eu lieu une finale régionale entre les équipes championnes de chaque zone. C'est l'équipe de Tennis Enseignants du Beauvaisis qui bat l'Université de Lille.

### ***Coupe mixte régionale***

Cette compétition est réservée aux joueurs NC à 30/1 et joueuses NC à 30. Elle comprend 2 simples messieurs, 1 simple dame et 1 double mixte ; les joueurs et joueuses de simple peuvent participer au double. Chaque partie de simple apporte un point à l'équipe gagnante, le double mixte vaut deux points.

Pour la zone Nord, 2 équipes se sont engagées dans cette compétition remportée par l'équipe de l'Université de Lille. Pour la zone AOS, 4 équipes inscrites, c'est Tennis

CSE Evonik Rexim qui termine première.

Le 15 juin 2024, sur les courts extérieurs de la Ligue à Marcq-en-Barœul, a eu lieu une finale régionale entre les équipes championnes de chaque zone. C'est l'équipe de l'Université de Lille qui bat Tennis CSE Evonik Rexim.

### **Championnats de France 2024**

Les championnats de France Tennis Entreprise de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division ont eu lieu du 9 septembre au 21 octobre 2023. En 3<sup>ème</sup> division féminine et masculine des Championnats de France Tennis Entreprise, la France est divisée en 8 groupes de 4 ligues. Les ligues organisent à tour de rôle ces épreuves, la Ligue des Hauts-de-France a 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie.

### **Championnat de France de 3<sup>ème</sup> division féminine**

Ce championnat comprend 3 simples et 1 double, les joueuses de simples peuvent participer au double qui compte pour 2 points. Il n'y a pas eu d'équipe pour notre ligue. Nous avons organisé les interrégions de 3<sup>ème</sup> division féminine du groupe B, les 16 et 17 septembre 2023, sur les courts de la ligue à Marcq-en-Barœul. C'est l'équipe du CSE Dassault Systèmes qui a battu en 1/8<sup>ème</sup> de finale les enseignantes du Rhône. L'équipe des Professions de Santé 08 termine 3<sup>ème</sup>.

### **Championnat de France de 3<sup>ème</sup> division masculine**

Cette compétition comprend 4 simples et 1 double, les joueurs de simples peuvent participer au double.

L'équipe du Conseil Régional des Hauts-de-France a représenté notre ligue dans cette compétition, elle a été éliminée dès les interrégions (1/16<sup>ème</sup> et 1/8<sup>ème</sup>).

**Championnat de France de 2<sup>ème</sup> division féminine** : 2 poules de 5 équipes, l'Educ Nat 59/62 termine 4<sup>ème</sup> dans ce championnat et se maintient.

**Championnat de France de 1<sup>ère</sup> division féminine** : 2 poules de 5 équipes, l'équipe de Décathlon joue en poule B termine à la 2<sup>ème</sup> place se maintient dans la division. Les féminines de l'UPT Axonais joue en poule A terminent 3<sup>ème</sup> de leur poule mais avec 2 forfaits descendra en 2<sup>ème</sup> division la saison prochaine.

**Championnat de France de 2<sup>ème</sup> division masculine** : 4 poules de 5 équipes, l'équipe de Prof en Nord termine 2<sup>ème</sup> de sa poule, L'équipe de l'UPT Axonais termine 4<sup>ème</sup> de sa poule, les deux équipes se maintiennent dans cette division.

**Championnat de France de 1<sup>ère</sup> division masculine** : 2 poules de 6 équipes, l'équipe de Décathlon termine à la 2<sup>ème</sup> position de la poule et reste en 1<sup>ère</sup> division la prochaine saison.

Pour la saison 2025, la ligue des Hauts de France aura 6 équipes dans les championnats de France de Tennis Entreprise :

- 1<sup>ère</sup> division féminine : Décathlon
- 1<sup>ère</sup> division masculine : Décathlon
- 2<sup>ème</sup> division féminine : Educ Nat 59/62 et UPT Axonais
- 2<sup>ème</sup> division masculine : Prof en Nord et UPT Axonais.

### **Finales des championnats de France Tennis Entreprise**

Chaque année ces championnats, qui existent depuis 1964, se déroulent dans une ligue différente, c'est notre ligue qui a accueilli les finales à Marcq-en-Barœul le 21 octobre 2023 pour la 60<sup>ème</sup> édition.

Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 16 novembre 2024

Les membres de la commission régionale Tennis Entreprise Richard BORE, Denis CHEVALIER, Benoît CHRETIEN, Hervé DALONGEVILLE, Patrick DEVILLERS, Vincent MAGNIER et Michel SIMOULIN méritent une mention spéciale pour leur contribution active et efficace. Leur travail en coulisses, souvent méconnu du grand public, est pourtant essentiel à la réalisation des projets et à la promotion du Tennis Entreprise.

Catherine DUCHATELET a été une figure de soutien essentielle tout au long de l'année, apportant son aide et son expertise là où elles étaient le plus nécessaires.

Jean-Marie CAPON  
Président de la Commission Tennis Entreprise